
[Imprimer](#)

Les principes d'une candidature gagnante : des JOP compacts, durables et inclusifs

Image

Les ambitions de Paris 2024 sont résumées dès l'introduction de son dossier de candidature. Au-delà des "émotions extraordinaires" suscitées par les Jeux, les organisateurs souhaitent "aller plus loin en partageant des Jeux porteurs de sens, au bénéfice de tous".

Objectifs affichés : "des Jeux pour faire avancer la société, pour partager notre vision d'un monde plus inclusif et solidaire. Pour changer le regard sur le handicap. Des Jeux, enfin, qui deviendront référence en matière environnementale, dans le prolongement de l'Accord de Paris sur le climat".

Un positionnement qui ne doit rien au hasard. Le projet [Paris 2024](#) s'inscrit dans la philosophie de l'Agenda 2020 du [Comité international olympique](#) (CIO), qui veut tourner la page du gigantisme. "Réduire le coût de la candidature" et "inclure la durabilité dans tous les aspects des Jeux olympiques", constituent ainsi les recommandations 3 et 4 de cet Agenda. Paris promet donc "des Jeux spectaculaires, s'appuyant sur 95% d'équipements existants ou temporaires", et place l'inclusion et le caractère durable de l'événement au premier plan de sa candidature. Les investissements seront moins nombreux et ciblés sur quelques réalisations répondant aux besoins à long terme des populations, avec une notion-phare : l'héritage.

Stratégie d'excellence environnementale

Dès la phase de candidature, Paris 2024 s'est dotée d'une "stratégie d'excellence environnementale", avec des engagements précis regroupés en cinq chapitres :

- Climat
- Infrastructures durables, sites naturels et qualité de vie
- Economie circulaire et gestion des ressources
- Mobilité durable
- Emploi et formation

En matière de climat, la stratégie prévoit notamment une empreinte carbone réduite de 55% par rapport aux Jeux de Londres 2012, mais aussi de consacrer 1% du budget Cojo à la compensation carbone.



Sous l'intitulé "infrastructures durables", il est promis 100% d'énergies renouvelables et de récupération pour l'approvisionnement des sites pendant les Jeux, ainsi que 100% des sites dotés d'outils de mesure et de maîtrise de la qualité de l'air, de l'environnement sonore et la pollution lumineuse.

Au titre de l'[économie circulaire](#) et de la gestion des ressources, 100% des matériaux des équipements et mobiliers temporaires devront être réutilisés après les Jeux et 80% de déchets réutilisés et recyclés pendant la phase opérationnelle des Jeux.

Quant à la mobilité durable, Paris 2024 s'engage à ce que 100% de spectateurs puissent accéder aux sites par transport en commun ou en mobilité active, mais prévoit également l'élaboration de deux plans de logistique durable (en phase chantier et en phase opérations).

Inclusion et insertion

Paris 2024 s'engage également à "mettre en œuvre une politique d'accompagnement des populations locales (formation et insertion professionnelles)" en favorisant notamment l'employabilité de 5 000 jeunes par an en France. 247 000 emplois pourraient être créés dans la construction, l'événementiel et le tourisme.

Signée le 8 novembre 2016, la [Convention entre Paris 2024 et le Yunus Centre](#), centre mondial de l'économie sociale et solidaire fondé par le prix Nobel de la Paix, le Dr. Muhammad Yunus, définit des programmes facilitant l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. Un campus des Jeux sera ainsi créé sur le site du Cojo pour utiliser les sports olympiques comme levier d'apprentissage pour les jeunes en décrochage scolaire.

[Le dossier de candidature Paris 2024](#)

Cet article fait partie du dossier **#JOP2024, projets et opportunités** : [Retrouvez le dossier complet](#)